



Quelques remarques sur may en anglais contemporain

Eric Gilbert

► To cite this version:

Eric Gilbert. Quelques remarques sur may en anglais contemporain. Travaux linguistiques du Cer-LiCO, 1990. hal-02153013

HAL Id: hal-02153013

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02153013>

Submitted on 11 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques remarques sur *may* en anglais contemporain.

Eric GILBERT

NORMANDIE UNIV, UNICAEN, CRISCO, 14000 CAEN, FRANCE.

Le présent article, qui s'inscrit dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives d'A. Culioli, ne traite pas du problème de l'« auxiliaire » en général, mais est au contraire consacré à un auxiliaire particulier, en l'occurrence l'auxiliaire modal MAY. Il ne traite pas non plus du statut grammatical de MAY et ne s'intéresse donc pas à l'éventuelle appartenance de ce modal à la catégorie des auxiliaires plutôt qu'à celle des verbes. L'objectif de ce travail est, en effet, d'étudier MAY en lui-même et pour lui-même, dans l'optique d'une systématique de fonctionnement, et, plus précisément, d'essayer de montrer qu'il est possible de ramener les différentes valeurs de ce modal à une opération sous-jacente unique et fondamentale.

Nous débuterons notre étude par un examen de la valeur dite épistémique de MAY. Nous commencerons par cette valeur, non pas parce que nous la considérons comme première, mais parce qu'elle s'accompagne d'un certain nombre de phénomènes particulièrement révélateurs qui nous permettront d'asseoir notre raisonnement. C'est cette valeur du modal qui est recevable dans l'énoncé suivant :

(1) *No, I was born in Rumania, in a little mountain village. I **may** have some Gipsy blood in me.*

Les linguistes paraphrasent généralement ce type d'occurrence de MAY à l'aide de *perhaps* ou de *it is possible that...* Cette dernière expression, appliquée à l'exemple (1), donne :

(1') *It is possible that I have some Gipsy blood in me.*

La paraphrase (l') ainsi obtenue décompose l'énoncé original en deux parties : on a, d'une part, un équivalent de la modalité marquée par MAY et, d'autre part, une relation prédicative saturée, c'est-à-dire entièrement constituée, qui apparaît sous la forme d'une subordonnée en *that*. Cela montre, si besoin était, que MAY, dans sa valeur épistémique, est la trace d'une modalité qui porte de l'extérieur sur l'ensemble d'une relation prédicative.

Certains linguistes affirment d'ailleurs que, dans ce type d'utilisation, MAY qualifie la valeur de vérité de la relation prédicative envisagée, ce qui traduit bien l'idée d'une portée globale du modal. Cette définition pose toutefois le problème d'oblitérer totalement le rôle du sujet énonciateur. L'expression « valeur de vérité » notamment, qui est directement empruntée à la logique, laisse supposer que l'on a affaire à une valeur de vérité objective, que la relation prédicative a une valeur de vérité en soi. Or tel n'est bien évidemment pas le cas : la relation prédicative ne représente qu'un simple contenu de sens et sa valeur de vérité, pour reprendre cette formule, ne peut être envisagée que par rapport à un sujet énonciateur déterminé à un moment d'énonciation déterminé. En ce sens, il vaut mieux dire, comme le font d'autres linguistes, que MAY, dans sa valeur épistémique, indique la prise de position du sujet énonciateur par rapport à la validation de la relation prédicative envisagée.

Nous venons de délimiter deux points importants :

- la modalité marquée par MAY porte de l'extérieur sur une relation prédicative entièrement constituée
- cette modalité se définit par rapport au sujet énonciateur.

Ces deux points permettent d'avancer que MAY, dans sa valeur épistémique, représente la trace d'une opération énonciative qui établit un certain type de relation entre une relation prédicative saturée et une situation d'énonciation, la situation d'énonciation étant, dans la théorie d'A. Culioli, un repère origine muni de deux coordonnées, $\mathcal{S}$ pour le sujet énonciateur et $\mathcal{T}$ pour le moment d'énonciation.

Plusieurs phénomènes propres à la valeur épistémique de MAY vont dans le sens de cette définition. Tous témoignent, en effet, de l'existence d'un lien étroit entre relation prédicative et situation d'énonciation.

Ainsi, par exemple, peut-on remarquer que la présence du marqueur de localisation situationnelle *there* entraîne quasi-systématiquement une interprétation de type épistémique du modal, comme dans l'énoncé suivant :

(2) *January, I suppose there **may** be an interview round about January.*

Dans le même ordre d'idée, il est intéressant d'examiner la manière dont est calculée la position du procès envisagé. Cela est particulièrement révélateur lorsqu'il est fait référence à un événement antérieur au moment d'énonciation. On a alors recours au marqueur aspectuel *have+-en*. Mais les deux exemples suivants et les paraphrases qui leur sont respectivement applicables montrent qu'il faut distinguer deux cas de figure :

(3) *It **may** have been then that Garp remembered Fat Stew saying he had Jap eyes, and a view of his personal history clicked into perspective.*

(3') *It is possible that it was then that Garp remembered Fat Stew saying he had Jap eyes...*

(4) *"Dear, do you still have that hot water bottle I gave you?"*

*"I **may** have lost it, mother, but I'm sure I don't need another one."*

(4') *It is possible that I have lost it...*

Dans l'énoncé (4), on a affaire à l'utilisation courante du marqueur *have+-en* : on envisage l'état résultant d'un procès accompli et, comme on peut le constater, *have+-en* est conservé dans la paraphrase (4').

Dans l'énoncé (3), par contre, *have+-en* apparaît dans un contexte où il serait irrecevable en l'absence du modal : on fait référence au procès lui-même et, dans la paraphrase (3'), c'est le marqueur de décrochage *-ed* qui a pris la place de *have+-en*.

Deux opérations différentes, qui exigent deux marqueurs différents, sont donc uniformisées sous la forme du seul marqueur *have+-en* avec la valeur épistémique de MAY. Les repères temporels du type de *then, yesterday, in 1900*,

etc., qui, en l'absence du modal, provoquent l'apparition du marqueur *-ed*, sont, pour ainsi dire, vidés de leur valeur de datation objective, et le procès envisagé est directement localisé par rapport au moment d'énonciation $\mathcal{T}_0$. Par l'intermédiaire de *have+-en*, qui situe les coordonnées du procès dans le même plan que $\mathcal{I}_{0e}$ ($\mathcal{I}_0$, $\mathcal{A}$), il y a donc automatiquement création d'un lien entre la relation prédicative et la situation d'énonciation.

On retrouve ce même phénomène, de façon moins remarquable certes, avec les procès de type processus coïncidant avec le moment d'énonciation. C'est alors le marqueur *be+-ing* qui est utilisé, marqueur qui, comme *have+-en*, suppose un calcul direct par rapport au moment d'énonciation et qui établit donc lui aussi une relation étroite entre la situation d'énonciation et la relation prédicative envisagée.

On voit bien en quoi ces quelques remarques corroborent la définition proposée. Il est en effet bien connu qu'avec les marqueurs *have+-en* et *be+-ing* il n'y a pas d'ambiguïté possible : c'est toujours la valeur épistémique de MAY qui est recevable. Il apparaît donc que la mise en relation directe de la relation prédicative et de la situation d'énonciation entraîne automatiquement l'interprétation épistémique du modal et qu'elle en est même indissociable dans le cas des procès antérieurs au moment d'énonciation.

Nous mentionnerons un dernier point à l'appui de notre définition. Pour exprimer la modalité marquée par MAY dans le révolu, on utilise la forme MIGHT=MAY+*-ed*. Mais, comme on peut aisément le remarquer, cette forme n'apparaît jamais de façon indépendante : il est toujours nécessaire d'avoir recours au style indirect et donc de faire précéder MIGHT de ce que les grammairiens anglais appellent un *verb of reporting*, comme dans l'exemple suivant :

(5) *I thought he **might** have left me a harpsichord. So he had.*

Ce phénomène s'accorde parfaitement avec notre analyse. En effet si, comme nous l'avons avancé, MAY, dans sa valeur épistémique, établit un certain type de relation entre la relation prédicative envisagée et la situation

d'énonciation, marque, en d'autres termes, une opération dont l'un des arguments est *Itu*, il est tout à fait compréhensible que l'on ne puisse pas directement le décrocher dans le révolu par simple adjonction du marqueur *-ed* : le modal serait alors coupé de la situation d'énonciation origine, ce qui serait contraire à la nature même de l'opération dont il est la trace. Avec le discours indirect, par contre, ce problème ne se pose pas. Il y a, en effet, introduction d'une situation rapportée, représentée par *I thought* dans l'exemple (5), qui constitue une nouvelle origine des repérages. C'est par rapport à cette situation, qui est construite comme révolue - d'où l'adjonction du marqueur *-ed* à MAY- que s'effectue l'opération marquée par le modal : celui-ci établit un certain type de repérage entre la relation prédicative envisagée et cette nouvelle situation origine, et l'on peut ainsi envisager la modalité exprimée par MAY dans le révolu.

Ce dernier phénomène, comme les précédents, montre donc très nettement que MAY, dans sa valeur épistémique, concerne bien la mise en relation d'une situation d'énonciation et d'une relation prédicative, et qu'il peut en ce sens être considéré comme le marqueur d'une opération énonciative.

Il s'agit là d'un point important car cette définition permet d'apparenter ce modal, dans sa valeur épistémique, à l'assertion qui est aussi une opération énonciative mettant en rapport une relation prédicative et une situation d'énonciation. Cette parenté des deux opérations apparaît clairement chez Benveniste (1974) qui, pour caractériser les modalités épistémiques du type de MAY, parle de refus d'assertion. Elle transparaît également dans la définition de l'assertion proposée par A. Culioli : « Au sens strict, assertion s'emploiera chaque fois que l'énonciation porte sur une certitude, c'est-à-dire chaque fois que l'on est en mesure de déclarer vraie une proposition, que celle-ci soit de forme affirmative ou négative, à l'exclusion des autres modalités » (1971, Encyclopédie Alpha). De manière plus générale, on considère d'ailleurs, dans la théorie d'A. Culioli, que le passage d'une relation prédicative à un énoncé nécessite systématiquement l'affectation d'une modalité à cette relation, ce qui peut tout aussi bien se faire au moyen de MAY, type marqué de modalité qui nous situe dans le domaine du non-

certain, que de l'assertion, type non-marqué de modalité qui nous cantonne dans celui du certain.

L'assertion et MAY représentent donc des opérations énonciatives de même niveau, applicables à une relation prédicative et la mettant en relation de façon différente avec la situation d'énonciation. En tant que telles, il est essentiel de le noter, ces deux opérations sont incompatibles : elles s'excluent mutuellement et exigent un choix du sujet énonciateur. Il est, par exemple, impossible d'affecter successivement une même relation d'une assertion et de la modalité exprimée par MAY, ainsi que le montre très nettement l'inacceptabilité des deux énoncés suivants empruntés à Groenendijk et Stokhof (1975) :

(6) **It is not raining in Chicago now, but it may be raining there now.*

(7) **The sun is shining here now and it may be the case that the sun is shining here now.*

L'incompatibilité de ces deux opérations a, on s'en doute, un certain nombre de conséquences. Elle peut notamment aider à rendre compte des propriétés syntaxiques de MAY dans sa valeur épistémique. Toutefois, avant d'aborder ce problème, il nous faut fournir une description plus détaillée de l'opération marquée par le modal. Cela nous donnera l'occasion de confirmer sa parenté avec l'assertion, puisque, comme on va bientôt pouvoir le constater, ces deux opérations élémentaires peuvent fondamentalement être décrites dans les mêmes termes.

Soit une relation prédicative non-repérée situationnellement. Cette relation, qui n'a donc pas encore été prise en charge par un sujet énonciateur, a le statut d'un simple contenu de sens, d'un construit notionnel, compatible avec deux valeurs complémentaires, l'une négative et l'autre positive. Ainsi, par exemple, une relation prédicative comme *<John be mad>* est compatible avec *<John be mad>* et *<John not be mad>*. Affecter cette relation de l'opération énonciative qu'est l'assertion va consister à choisir une et une seule de ces deux valeurs complémentaires, ce qui donnera soit *John is mad* soit *John is not mad*. Avec la valeur épistémique de MAY, par contre, le sujet énonciateur est incertain quant à la validation de la relation prédicative envisagée : il n'est pas en mesure

de choisir une valeur et une seule et on s'accorde généralement à dire qu'il évalue à 50% les chances d'occurrence du procès. Cela signifie que, dans un énoncé comme le suivant :

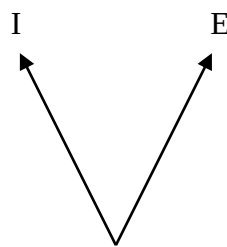
(8) *This **may** be the man who can help me.*

le sujet énonciateur construit, au moyen de MAY, les deux valeurs complémentaires <*This be the man who can help me*> et <*This not be the man who can help me*> comme équipossibles par rapport à la situation d'énonciation. Cette opération apparaît d'ailleurs parfois explicitement en surface, comme dans les deux exemples suivants où, par une sorte de redondance, elle fait l'objet d'un développement :

(9) *You **may** have found those reasons convincing or you **may** have not.*

(10) *He **may** be right or he **may** be wrong.*

Avec la valeur épistémique de MAY, on a donc affaire à ce que nous appellerons un possible bilatéral, ou contingent, qui peut être figuré, de manière simplifiée, à l'aide du schéma suivant, dans lequel I et E représentent les deux valeurs complémentaires de la relation prédicative :



Ces quelques remarques sur la nature de l'opération marquée par MAY étant faites, nous sommes maintenant en mesure de rendre compte de certains phénomènes propres à la valeur épistémique de ce modal.

Il est tout d'abord possible de proposer une explication du comportement de la négation vis-à-vis du MAY à valeur épistémique. Comme l'ont noté de

nombreux linguistes et comme en témoignent l'exemple (11) et la paraphrase (11') qui lui est applicable :

(11) *I **may** not be here when you return.*

(11') *It is possible that I will not be here when you return.*

la négation ne porte pas sur le modal, mais sur la relation prédicative, et on n'est donc pas en présence d'une non-équipossibilité, d'une non-contingence, mais de l'équipossibilité des deux valeurs complémentaires d'une relation prédicative envisagée à partir de sa forme négative.

Cette impossibilité pour MAY, dans sa valeur épistémique, de faire l'objet d'une négation peut se satisfaire de deux explications :

- la première découle du concept de possibilité bilatérale, et donc de la nature même de l'opération marquée par le modal dans son interprétation épistémique. Il n'est en effet pas possible de nier une possibilité bilatérale : cette opération consistant à poser conjointement les deux valeurs complémentaires de la relation prédicative, valeurs qui sont antinomiques et qui renvoient à l'ensemble des possibles, cela reviendrait à rejeter ces deux valeurs à la fois, ce qui ne serait guère interprétable.

- la seconde est basée sur un raisonnement par l'absurde. Supposons que la négation porte sur MAY. Il y aurait alors opposition possible entre deux valeurs polaires, MAY et MAY NOT, contingence et non-contingence. L'apparition d'une de ces deux valeurs au sein d'un énoncé, c'est-à-dire de MAY ou de MAY NOT, impliquerait dès lors un choix de la part du sujet énonciateur. Cela supposerait du même coup que MAY, ou MAY NOT, puisse faire l'objet d'une assertion, car effectuer un tel choix, c'est assener. Or, nous l'avons vu, MAY dans sa valeur épistémique est incompatible avec l'assertion car ce sont des opérations de même niveau et on ne peut pas plus avoir l'assertion d'une contingence que celle d'une non-contingence (ni que la contingence d'une assertion, d'ailleurs). Il est donc exclu que la négation puisse porter sur MAY car cela entrerait en contradiction avec son statut d'opération énonciative.

On peut également rendre compte du comportement de l'interrogation vis-à-vis de MAY. Il est en effet bien connu que l'on ne peut pas poser une question

portant sur ce modal lorsqu'il se satisfait d'une interprétation épistémique, et un énoncé comme le suivant est, par conséquent, inacceptable :

(12) ***May** he be asleep?

Là encore, il est possible de proposer deux explications :

- l'interrogation est une opération qui suppose que l'énonciateur se trouve face à plusieurs chemins, deux avec le type de *Yes-No Question* qui nous intéresse, entre lesquels il ne peut pas choisir. L'interrogation marque un parcours sur ces deux chemins, qui correspondent bien entendu aux deux valeurs complémentaires de la relation prédicative envisagée, et l'issue de ce parcours est le recours au co-énonciateur. Or avec MAY, nous venons de le constater, il n'y a pas d'opposition possible entre deux valeurs complémentaires, MAY et MAY NOT, et il n'y a donc possibilité ni de choix ni de parcours, ce qui bien évidemment interdit que ce modal puisse faire l'objet d'une question.

- la deuxième explication est liée au statut de l'interrogation. L'interrogation est, en effet, une opération énonciative qui indique, pourrait-on dire, une non-mise en relation de la relation prédicative et de la situation d'énonciation. En tant que telle elle est incompatible avec le MAY à valeur épistémique qui marque lui aussi une opération énonciative, et l'interrogation d'une contingence n'est donc pas plus concevable que ne le serait, par exemple, l'assertion d'une interrogation.

On peut enfin rendre compte de l'impossibilité pour MAY, dans sa valeur épistémique, de s'inscrire au sein d'une hypothétique en *if*, comme en témoigne l'inacceptabilité de l'énoncé suivant :

(13) *If he **may** be working, I won't disturb him.

Ce phénomène peut une nouvelle fois recevoir deux explications :

- l'hypothétique en *if* est la trace d'une assertion fictive : l'énonciateur pose fictivement, le temps du raisonnement, une des deux valeurs complémentaires de la relation prédicative envisagée comme étant la valeur validée. Or nous avons vu que MAY, dans sa valeur épistémique, ne permettait pas de définir deux valeurs complémentaires. De ce seul fait, un choix même fictif, entre deux valeurs est

exclu, et MAY ne peut donc logiquement pas apparaître au sein d'une hypothétique.

- ainsi que nous venons de le dire, l'hypothétique en *if* est la trace d'une assertion fictive. Cela suppose que la relation prédicative qui s'y inscrit doit être assertable, ne serait-ce que fictivement. Or MAY, de par son statut d'opération énonciative, n'admet pas une attitude assertive de la part de l'énonciateur et est donc incompatible avec une assertion, même fictive.

L'analyse proposée ne permet pas seulement de rendre compte des phénomènes que nous venons d'évoquer. Elle permet également d'expliquer les variations possibles de la valeur du modal, et ce, sans pour autant qu'il soit nécessaire de modifier la description de l'opération qu'il marque fondamentalement, à savoir l'équipossibilité de deux valeurs complémentaires. En effet si, comme nous l'avons avancé, MAY, dans sa valeur épistémique, établit un certain type de relation entre une relation prédicative saturée et une situation d'énonciation déterminée, marque donc une opération ayant ces deux éléments pour arguments, il est prévisible que toute opération affectant la situation d'énonciation, la relation prédicative, ou leur mise en rapport direct, entraînera un changement de la valeur du modal.

C'est ce à quoi nous allons maintenant nous intéresser en examinant en un premier temps des énoncés renfermant à la fois MAY et ANY. C'est le cas des deux exemples suivants :

(14) *Anybody with charm, intelligence and sensitivity **may** become an analyst.*

(15) *But any description **may** occur within the scope of an N.*

On constate aisément que la valeur épistémique de MAY est irrecevable dans ces deux énoncés. Aucun d'entre eux ne peut être paraphrasé à l'aide de *perhaps* ou *it is possible that...*, et on est, par conséquent, en présence d'une nouvelle valeur du modal.

Ce changement d'interprétation de MAY est bien entendu lié à la présence de l'opérateur de parcours ANY. Dans les exemples (14) et (15), ANY marque un parcours sur la classe des valeurs instanciables à la place du complément de rang

0 de la relation prédicative, ce qui bien entendu implique que cette place n'est pas à proprement parler instanciée. On n'a donc pas affaire à une relation prédicative saturée, entièrement constituée, et il était en ce sens prévisible que MAY ne puisse pas se satisfaire de son interprétation épistémique.

Cependant, malgré ce changement de valeur, l'opération marquée par le modal peut toujours se décrire dans les mêmes termes. Dans l'énoncé (14), par exemple, on peut considérer que pour tout terme de la classe parcourue au moyen de ANY, en l'occurrence la classe des animés humains ayant une certaine propriété, on obtient une relation prédicative dont MAY marque l'équipossibilité des deux valeurs complémentaires, ce qui peut se figurer comme suit :

soit A la classe de termes parcourue à l'aide de ANY

$\forall a \in A \quad a \text{ **may** become an analyst} \Rightarrow$

$a_1 \text{ **may** become an analyst}$

$a_2 \text{ **may** become an analyst}$

.....

$a_n \text{ **may** become an analyst}$

Quel que soit le terme de la classe parcourue instanciant la place du complément de rang 0 de la relation prédicative, il y a donc équipossibilité des deux valeurs complémentaires I et E, ce qui revient à dire qu'il y a autant de chances que la relation soit validée que de chances qu'elle ne le soit pas. En d'autres termes, MAY allié à ANY indique que tout élément de la classe parcourue est susceptible de valider la relation en instanciant la place de son complément de rang 0, et le modal construit, par conséquent, la relation comme validable. On peut, de ce fait, avancer que l'on a affaire à la construction d'une propriété virtuelle d'une classe de termes, et MAY renvoie à du potentiel, du possible, et non plus du contingent.

Pour paraphraser ce genre d'occurrences du modal, il faut avoir recours à l'expression *It is possible for...to...* :

(14') *It is possible for anybody with charm, intelligence and sensitivity to become an analyst.*

(15') *It is possible for any description to occur within the scope of an N.*

Cette paraphrase s'accorde parfaitement avec l'idée de la construction d'une propriété potentielle d'une classe de termes : elle reflète, en effet, la mise en relation possible d'une classe de termes, introduite par la préposition *for*, et d'une relation prédicative non saturée, c'est-à-dire dont l'une des places est vide, et non plus celle d'une situation d'énonciation et d'une relation prédicative saturée, comme avec la valeur épistémique de MAY. D'externe à la relation prédicative l'opération marquée par le modal lui est devenue interne, ce qui laisse supposer qu'elle a changé de statut : MAY ne semble plus marquer une opération énonciative, mais une opération prédicative participant à la constitution de la relation. On peut d'ailleurs remarquer que, contrairement à ce qui se passait avec la valeur de contingence du modal, il ne paraît plus y avoir d'incertitude du sujet énonciateur.

Cette valeur de possibilité du modal ne se rencontre pas uniquement dans les énoncés du type de (14) et (15). C'est en fait une interprétation relativement fréquente de MAY, qui n'a toutefois été que très rarement remarquée par les linguistes. A notre connaissance, seuls Palmer (1979) et Coates (1983) en ont reconnu l'existence. Palmer la mentionne en annexe sous le nom de *Dynamic May*, mais Coates, qui la baptise *Root Possibility*, la traite comme une valeur à part entière du modal. Ces deux auteurs font notamment remarquer que MAY, dans cette interprétation, est plus ou moins équivalent à CAN. La quasi-équivalence de ces deux modaux est parfaitement illustrée par l'exemple suivant dans lequel MAY a sa valeur de possibilité et s'inscrit dans le même contexte et la même structure syntaxique que CAN :

(16) *First we may ask whether the modality, or the event, or both **may** be marked as past. With the CAN of ability, we find that only the modality **can** be so marked. With the MAY of epistemic possibility, only the event **may** be so marked.*

Elle transparait aussi dans l'expression *It is possible for...to...* que nous avons utilisée pour paraphraser les énoncés (14) et (15) et qui peut également

s'appliquer à l'une des valeurs de CAN. Face à cette parenté des deux modaux, une première conclusion s'impose, qui renforce l'idée d'un changement de statut de l'opération marquée par MAY : la valeur de possibilité de MAY est une valeur de type radical car CAN, sous sa forme positive, ne peut pas se satisfaire d'une interprétation épistémique.

Coates et Palmer écrivent en outre que la valeur de possibilité de MAY se rencontre principalement dans des textes écrits. Ils se contentent de ce fait d'apporter une explication purement stylistique à l'existence de cette interprétation du modal : MAY est employé dans cette valeur à l'écrit parce qu'il a un caractère plus formel que CAN qui lui serait préféré à l'oral.

Cette explication, on en conviendra, n'est guère satisfaisante. Mais il reste néanmoins vrai que la valeur de possibilité de MAY est particulièrement recevable dans des textes écrits du genre articles scientifiques, guides touristiques, dictionnaires médicaux, etc. Les énoncés (15) et (16) que nous avons proposés appartiennent manifestement à ce registre de discours et il en va de même pour tous les exemples suivants dans lesquels MAY se satisfait également d'une interprétation en termes de possibilité :

(17) *The number of L-true sentences **may** be infinite, and it is, indeed, infinite for each of the systems discussed in this book.*

(18) *A compound predicator **may** express an empty property.*

(19) *MUST **may** sometimes contrast with HAVE (GOT) TO.*

(20) *Only animal creatures **may** have ability.*

On constate aisément que la valeur épistémique de MAY n'est effectivement pas recevable dans ces quatre énoncés. MAY y est plus ou moins équivalent à CAN et c'est la paraphrase *It is possible for...to...* qui leur est applicable :

(17') *It is possible for the number of L-true sentences to be infinite.*

(18') *It is possible for a compound predicator to express an empty property.*

(19') *It is sometimes possible for MUST to contrast with HAVE (GOT) TO.*

(20') *It is only possible for animal creatures to have ability.*

Dans chacun de ces quatre énoncés, comme dans les énoncés en ANY, MAY ne concerne donc pas la mise en relation d'une relation prédicative et d'une situation d'énonciation, mais construit la relation envisagée comme validable et, plus précisément, ainsi que le montre la paraphrase, définit une propriété virtuelle du complément de rang 0. On remarquera aussi qu'il ne semble pas y avoir d'incertitude du sujet énonciateur, comme avec la valeur de contingence du modal, mais au contraire une apparente certitude. Cela est particulièrement clair dans l'exemple (17) : l'énonciateur est certain que le nombre des phrases L-vraies a la possibilité d'être infini, et, comme l'indique la deuxième partie de l'énoncé, il y a effectivement des occurrences de la relation validée. Notons, à ce propos, qu'un tel enchaînement n'était pas concevable avec la valeur épistémique de MAY : assertion et modalité contingente s'excluant mutuellement, il n'était pas possible de les affecter successivement à une même relation prédicative. On retrouve donc encore une fois l'idée d'un changement de statut de l'opération marquée par MAY, puisque celle-ci n'offre plus les caractéristiques d'une opération énonciative.

C'est naturellement dans la nature du registre de discours, qui représente le point commun de la majorité des énoncés dans lesquels MAY peut s'interpréter en termes de possibilité, qu'il faut chercher l'explication du changement de valeur du modal. Pour en rendre compte, il semble en effet qu'il faille s'appuyer sur la distinction entre discours et récit historique introduite par Benveniste (1966). Cette distinction a été reprise, dans l'optique de la théorie d' A. Culioli, par C. Fuchs et A.M. Léonard (1979) qui l'ont élargie en une opposition entre deux grands types de plan énonciatif, le descriptif et le constatif. Le constatif chez ces deux auteurs a une acception plus étendue que le récit historique chez Benveniste : il englobe tout aussi bien la présentation d'une recette de cuisine que le récit d'un événement historique.

Le statut du sujet énonciateur constitue la principale différence entre le plan descriptif et le plan constatif. Dans le descriptif, le sujet énonciateur est déterminé et représente un paramètre important de la situation d'énonciation par rapport à laquelle s'effectuent les repérages. Dans le constatif, par contre, on a

affaire à un énonciateur quelconque auquel tout autre énonciateur est substituable en tant qu'origine des repérages. Les énoncés (17) à (20) qui appartiennent au plan constatif illustrent parfaitement ce phénomène : ce sont des observations générales qui n'engagent pas un sujet énonciateur particulier, mais qui, au contraire, peuvent être prises en charge par tout sujet énonciateur, quel qu'il soit.

Le caractère quelconque du sujet énonciateur, qui est l'une des coordonnées de la situation d'énonciation, implique que l'on ne saurait être en présence d'une situation d'énonciation déterminée. Dans le constatif, on travaille, en effet, sur ce qu'il est convenu d'appeler la classe des situations : ce qui est dit dans ce type de plan se veut universellement partageable et, par conséquent, est présenté non seulement comme pouvant être pris en charge par n'importe qui, mais aussi comme étant vrai dans tous les cas et en tout temps.

N'ayant pas affaire à une situation d'énonciation déterminée, il est compréhensible que la valeur épistémique du modal ne soit pas recevable, puisque MAY, dans cette valeur, établit précisément un certain type de relation entre une relation prédicative et une situation d'énonciation particulière. Cependant l'opération marquée par le modal peut fondamentalement se décrire dans les mêmes termes : MAY indique toujours l'équipossibilité des deux valeurs complémentaires de la relation prédicative envisagée, mais, dans le cas qui nous intéresse, par rapport à la classe des situations. En d'autres termes, MAY marque qu'il y a des situations telles que la relation est validée et d'autres telles qu'elle ne l'est pas. Cela implique qu'il y a des occurrences effectives et potentielles de la relation validée, et donc que la relation, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est construite comme validable.

Le parcours de la classe des situations que suppose le constatif se traduit par la présence d'un certain nombre de marqueurs et de structures syntaxiques caractéristiques. Ces marqueurs et ces structures ne sont pas limités au seul plan constatif et ils peuvent suffire à eux seuls à entraîner une interprétation de MAY en termes de possibilité. Nous allons donc mentionner ceux qui nous semblent être les plus remarquables.

Dans le constatif, les éléments nominaux ont souvent une valeur générique. Ainsi, par exemple, *a compound predicator* en (18) renvoie à la classe des *compound predicators*, *MUST* en (19) à la classe des occurrences de *MUST*, etc. Le générique, du fait même qu'il réfère à une classe de termes, suppose un parcours de la classe des situations, et l'analyse que nous venons de proposer peut donc aussi s'appliquer dans le descriptif où il arrive que l'on rencontre des énoncés génériques.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que notre analyse se trouve corroborée par la possibilité pour certains énoncés génériques de se satisfaire d'un type spécial de paraphrase. C'est le cas de l'exemple suivant :

(21) *In addition to specific antibiotic therapy, active supportive treatment is indicated for the patient with severe acute miliary tuberculosis. He **may** be so ill as to require I.V. hydration and alimentation and vitamin supplements. Blood transfusions **may** be helpful.*
(21') *Blood transfusions are sometimes helpful.*

La présence de *sometimes* dans la paraphrase montre très clairement que, lorsqu'il y a repérage par rapport à la classe des situations, *MAY* marque qu'il y a des situations telles que la relation prédicative envisagée est validée et d'autres telles qu'elle ne l'est pas, ce qui correspond bien à ce que nous avons avancé. Il existe un autre genre de paraphrase possible pour certains énoncés génériques qui, elle aussi, confirme une de nos observations. Un énoncé comme le suivant, que nous avons emprunté à Palmer :

(22) *Lions **may** be dangerous.*

peut en effet se paraphraser comme suit :

(22') *Some lions are dangerous,*

les paraphrases en *sometimes* et *it is possible for ...to...* n'étant toutefois pas exclues. Pour rendre compte de l'apparition de *some* en (22'), il faut considérer

que l'on travaille sur la mise en relation de la relation prédicative non saturée <() *be dangerous*> et de la classe de termes à laquelle fait référence *lions*. MAY indique que <() *be dangerous*> est prédicable de certains éléments de cette classe et ne l'est pas d'autres, et, au moyen du modal, on effectue donc une partition sur la classe des *lions* en définissant une sous-classe caractérisée par la propriété <() *be dangerous*>. Mais ce qu'il est particulièrement important de remarquer à propos de cette paraphrase est qu'elle reflète, comme nous venons de le voir, un travail au niveau de la mise en relation des deux termes de la relation prédicative, ce qui confirme que MAY, dans sa valeur de possibilité, ne marque plus une opération énonciative, mais une opération prédicative participant à la constitution de la relation.

Les deux autres éléments caractéristiques du constatif auxquels nous allons nous intéresser sont les diathèses passives sans agent et les marqueurs de personne générique.

Nous commencerons par les diathèses passives sans agent avec les trois exemples suivants :

(23) *The following theorems 39-7b and c, which **may** be added to 12-2a as 12-2b and c, follow from 12-2a: [...]*

(24) *This lacuna in our knowledge of the sea **may** be attributed in a large part to the use of the conventional tow net.*

(25) *The seeds **may** be sown on open ground at any time of the year.*

Dans ces énoncés, où MAY, comme on peut le constater, a sa valeur de possibilité, on n'a pas affaire à un état sans agentivité externe envisagée, ni à une diathèse passive à agent effacé qui serait définissable et reconstructible, mais à une diathèse passive sans agent déterminé, et donc à une valeur strictement quelconque de la classe construite à partir de la relation prédicative non saturée. On travaille, en effet, sur la classe des agents possibles, ce qui confère à ces trois énoncés un caractère générique et implique du même coup un parcours de la classe des situations. L'analyse que nous avons proposée peut donc également s'appliquer dans ce cas.

Il en va de même pour les marqueurs de personne générique dont voici quelques exemples :

(26) [...] *all the while presuming, I suppose, [...], that one **may** pluck a single leaf from the laurel tree of art without paying for it with his life.*

(27) *One **may**, for instance, not merely give permission, but also ask permission with the modal verb MAY.*

(28) *You may sentimentalize sex by confusing it with love, and still be read, but if you equate sex with unpleasurableness, you **may** expect your audience to be obscure, whether your bias is puritan or pornographic.*

(29) [...] *where in a secluded valley in the west, you **may** find the neat little Norman church of Pennant Melangell.*

(30) *First we **may** ask whether the modality, or the event, or both may be marked as past.*

(31) *We **may** posit with certainty a troubled period of separation from the maternal breast [...].*

You, *one*, et *we* font référence à la classe des agents possibles, et, comme avec les diathèses passives sans agent déterminé, on travaille de ce fait sur la classe des situations, ce qui entraîne une interprétation de MAY en termes de possibilité. L'exemple (29), emprunté à Palmer, témoigne clairement de ce phénomène : si *you*, dans cet énoncé, renvoyait uniquement au co-énonciateur, et non à la classe des agents possibles, on aurait affaire à une situation d'énonciation particulière et ce serait la valeur de contingence du modal qui serait recevable. Mais tel n'est pas le cas, et il est du reste manifeste qu'il n'y a aucune incertitude du sujet énonciateur dans ces six énoncés, ainsi que l'indique d'ailleurs explicitement l'expression *with certainty* qui apparaît en (31).

Les exemples (23) à (31) peuvent naturellement tous être paraphrasés au moyen de *It is possible for...to...*, mais, suite au caractère indéterminé de l'agent, celui-ci n'apparaît pas dans les paraphrases :

(24') *It is possible to attribute this lacuna in our knowledge of the sea to the use of the conventional tow net.*

(16') [...] *all the while presuming, I suppose, that it is possible to pluck a single leaf from the laurel tree of art without paying for it with his life.*

(29') [...] *where it is possible to find the neat little Norman church of Pennant Melangell.*

Il est toutefois possible de le reconstruire sous la forme de *anybody*, ce qui donne le schéma général : *It is possible for anybody to X*. Cette possibilité montre que ces énoncés sont apparentés à ceux en ANY que nous avons envisagés plus haut et qu'ils peuvent, par conséquent, recevoir le même type d'analyse. MAY peut donc être traité, dans tous ces exemples, comme le marqueur d'une opération prédicative mettant en relation la classe de termes à laquelle fait référence *anybody* et une relation prédicative non saturée, ce qui apporte une nouvelle confirmation du changement de statut du modal.

Ce changement de statut de l'opération marquée par MAY, dont nous avons parlé à plusieurs reprises, ne transparait pas uniquement dans les paraphrases. Il se traduit également par une modification des propriétés du modal qui, nous allons pouvoir le constater, ne sont pas les mêmes dans sa valeur de possibilité que dans sa valeur de contingence.

Nous avons essayé de montrer que la valeur de possibilité de MAY découlait de la présence d'une opération de parcours sur la classe des situations, et que le modal, qui marque fondamentalement l'équipossibilité de deux valeurs complémentaires, indiquait de ce fait qu'il y avait des situations telles que la relation prédicative envisagée était validée et d'autres telles qu'elle ne l'était pas. Dans les exemples que nous avons cités jusqu'à présent n'apparaissaient explicitement que les situations telles que la relation était validée, mais on rencontre aussi des énoncés dans lesquels l'opération marquée par MAY est développée dans son entier :

(32) *MUST **may** or **may** not suggest the involvement of the speaker.*

Il arrive également que soit uniquement verbalisée la partie généralement implicite de l'opération dont le modal est la trace, c'est-à-dire les situations telles que la relation n'est pas validée, les situations telles qu'elle l'est n'étant bien entendu nullement exclues :

(33) *The hairs are there all the time, although they **may** not grow noticeably before puberty.*

Dans ces deux énoncés, qui explicitent donc les situations telles que la relation n'est pas validée, la négation ne porte naturellement pas sur MAY, mais sur la relation prédicative, comme en témoignent d'ailleurs les paraphrases qui leur sont applicables :

(32') *It is possible for MUST to suggest or not to suggest the involvement of the speaker.*

(33') *[...] it is possible for them not to grow noticeably before puberty.*

On pourrait de ce fait penser que le fonctionnement de la négation est le même avec la valeur de possibilité de MAY qu'avec sa valeur de contingence. Mais, ainsi que le prouvent les exemples suivants et les paraphrases dont ils se satisfont, tel n'est pas le cas :

(34) *These sentences show that occupationals and habituais **may** not be substituted or deleted under identity.*

(35) *When the case function of the deleted coreferential noun is recoverable from that of the head noun via identity, the resumptive pronoun - which "carries" the case marking - may be dropped, otherwise it **may** not.*

(36) *Modal auxiliaries occupy only the first position in a verb phrase; they **may** not be immediately preceded by another verb.*

(37) *In many languages, [...], referential-indefinite objects **may** not appear in negative sentences, whose objects may only be either referential-definite or non-referential.*

(34') *It is not possible for occupationals and habituais to be substituted or deleted under identity.*

(35') *[...] otherwise it is not possible for it to be dropped.*

(36') *It is not possible for them to be immediately preceded by another verb.*

(37') *It is not possible for referential-indefinite objects to appear in negative sentences.*

Dans ces quatre énoncés, c'est le modal qui supporte directement la négation. MAY NOT marque que, quelle que soit la situation, il n'y a pas d'occurrences de la relation validée et construit, par conséquent, la relation prédicative envisagée comme non-validable.

Il apparaît donc que MAY, dans sa valeur de possibilité, n'a pas les mêmes propriétés que dans sa valeur de contingence : il recouvre une notion qui permet de définir deux valeurs complémentaires, MAY et MAY NOT, un possible et un impossible, entre lesquelles on peut effectuer un choix. Ce phénomène transparaissait d'ailleurs dans la quasi-équivalence de MAY et de CAN, puisqu'il est possible d'opposer CAN à CANNOT.

Il est difficile de confirmer cette observation par l'examen des structures interrogatives car on n'en rencontre que très rarement dans le plan constatif. Mais on peut par contre trouver des subordonnées en *if* dans lesquelles s'inscrivent des occurrences de MAY à valeur de possibilité :

*(38) I can see no good reason for dealing with MUSTNT in terms of (negative) permission and NEEDNT in terms of (negative) necessity [...]; if one **may** be deontic, so may be the other.*

*(39) If any one thing **may** be said to be accountable for the passion which seized me and held me in its grip for seven long years then it is Thomas Burke's rendering of this sentimental ditty.*

Les subordonnées en *if* qui apparaissent dans ces deux énoncés marquent un travail sur les deux valeurs complémentaires définies à partir de la notion que recouvre MAY dans son interprétation de possibilité. L'une de ces deux valeurs, en l'occurrence le possible, est choisie, et posée fictivement comme étant la valeur vraie, sans pour autant que soit écartée définitivement sa valeur complémentaire, l'impossible. MAY, en (38) et (39), fait en effet l'objet d'une assertion fictive, ce qui non seulement confirme la possibilité de construire deux valeurs complémentaires à partir du modal, mais montre aussi que l'opération dont il est la trace a effectivement changé de statut, puisqu'elle n'est plus incompatible avec les opérations énonciatives.

Ce dernier point nous amène à avancer que, dans les structures déclaratives, toutes les occurrences de MAY à valeur de possibilité sont soumises à l'opération énonciative qu'est l'assertion. Il est du reste clair que poser MAY revient à rejeter MAY NOT, et donc à effectuer un choix entre les deux valeurs

complémentaires définissables à partir du modal, ce qui ne peut se faire qu'au moyen d'une assertion. Et c'est précisément parce que la possibilité que marque MAY est assertée qu'il n'y a pas de traces d'incertitude dans les énoncés que nous avons envisagés ; ayant affaire à une assertion, on est dans le domaine modal du certain. Cette conclusion est d'ailleurs tout à fait en accord avec la nature du plan constatif qui renferme la majeure partie des occurrences du modal à valeur de possibilité et dans lequel on ne rencontre que des faits posés comme objectifs, vrais, tout se passant comme si l'on se situait d'emblée dans le domaine du certain.

On constate donc que, dans sa valeur de possibilité, MAY ne marque plus une opération énonciative, comme dans sa valeur de contingence, mais une opération prédicative ayant pour arguments les deux termes de la relation prédicative et participant à sa constitution. Il est interne à la relation qu'il construit comme validable et il recouvre une notion de possibilité permettant de construire deux valeurs complémentaires sur lesquelles on peut faire porter une assertion, fictive ou non. En tant que tel, et cela vient corroborer nos dires, il peut être directement décroché dans le révolu par simple adjonction du marqueur *-ed*, ce qui était impossible avec sa valeur de contingence :

*(40) Behind the glittering surplices were little trellised doors, such as the mountebanks used in the popular street shows of medieval times. Anything **might** spring at you from those mysterious doors.*

*(41) As late as the eighties a social observer **might** still find a beaver outside a museum.*

*(42) In 1814, the completion of the Mons-Conde canal increased the ease with which Mons coal **might** be sent to the North.*

*(43) Sometimes she and her mother **might** be seen, with stern eyes and determined mouths, looking over the letters of the reluctant lover.*

Nous ne nous étendrons pas sur la valeur déontique de MAY, qui peut se satisfaire d'un même type d'approche. Dans cette valeur, MAY s'interprète en termes de permission, et on est donc en présence d'une relation intersubjective, car la permission suppose une relation entre une source déontique, origine de la permission, et un but déontique, destinataire de la permission, le but étant repéré par rapport à la source. Or le but déontique correspond généralement au

complément de rang 0 de la relation prédicative, qui est donc repérée, par l'intermédiaire de ce terme, par rapport à la source déontique. Celle-ci constitue de ce fait un repère intermédiaire qui empêche une mise en relation directe de la relation prédicative et de la situation d'énonciation et interdit par là-même une interprétation du modal en termes de contingence, sa valeur de possibilité étant quant à elle de toute façon exclue en l'absence d'un parcours sur la classe des situations. Cependant l'opération marquée par MAY peut toujours fondamentalement se décrire dans les mêmes termes : le modal construit les deux valeurs complémentaires de la relation prédicative envisagée comme équipossibles, mais, dans ce cas, par rapport à la source déontique, le propre d'une permission étant bien de laisser le destinataire libre de faire ou de ne pas faire.

La valeur de permission de MAY est très nettement apparentée à sa valeur de possibilité, notamment du point de vue du comportement du modal vis-à-vis de la négation et de l'assertion fictive. Dans son interprétation de permission, comme dans celle de possibilité, MAY marque, en effet, une opération prédicative interne à la relation et recouvre une notion permettant de définir deux valeurs complémentaires, une permission et une interdiction, qui peuvent être affectées des opérations énonciatives que sont l'assertion, l'assertion fictive et l'interrogation. La parenté de ces deux valeurs transparaît d'ailleurs dans les permissions à caractère générique, qui supposent un parcours de la classe des situations :

(44) *Residents **may** use the car park without a ticket.*

(45) *For nine pence, visitors **may** ascend the tower.*

Nous clorons ce travail en récapitulant brièvement les observations que nous avons eu l'occasion de faire. MAY marque fondamentalement l'équipossibilité des deux valeurs complémentaires d'une relation prédicative soit par rapport à une situation d'énonciation particulière, ce qui donne sa valeur dite épistémique, soit par rapport à la classe des situations ou à une source déontique, ce qui donne ses valeurs dites radicales. Dans le premier cas, MAY s'interprète en termes de contingence et marque une opération énonciative incompatible avec les autres opérations énonciatives. Dans le deuxième, MAY s'interprète

respectivement en termes de possibilité et de permission, marque une opération prédicative et est compatible avec certaines opérations énonciatives. Signalons, pour conclure, que le type d'analyse utilisé, qui consiste à expliquer les différentes valeurs d'un même marqueur en fonction de la nature des repérages, et donc à les ramener à une opération élémentaire unique, peut également être appliqué à MUST, qui présente un fonctionnement très proche de celui de MAY, et à CAN¹.

BIBLIOGRAPHIE

- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris
Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard, Paris
Coates, J. (1983), *The Semantics of the Modal Auxiliaries*, Croom Helm, London
Culioli, A. (1971), *Rubriques linguistiques de l'Encyclopédie Alpha*, Grange-Batelière, Paris
Fuchs, C. & Léonard, A.-M. (1979), *Vers une théorie des aspects*. Mouton, Paris
Gilbert, E. (1987), *May, Must, Can et les opérations énonciatives*, *Cahiers de Recherche*, tome 3, Ophrys, Gap
Groenendijk, J. & Stokhof, M. (1975) *Modality and Conversational Information*, *Theoretical Linguistics*, Vol. 2, N° 1/2, 61-112
Palmer, F. R. (1979), *Modality and the English Modals*, Longman, London

¹ Cf. Gilbert, E. (1987) MAY, MUST et CAN et les opérations énonciatives, Gap, Ophrys.